

Il y aurait trop de logopèdes et de kinés

Les Mutualités chrétiennes évoquent un examen d'entrée.

La Belgique est le pays de l'OCDE qui compte le plus de logopèdes par 1 000 habitants (9,9) et arrive en quatrième position en ce qui concerne le nombre de kinésithérapeutes (1,91/1 000 habitants), relèvent les Mutualités chrétiennes (MC) vendredi dans plusieurs journaux.

Limitation des formations

Cette suroffre de logopèdes et kinés entraîne une augmentation constante des remboursements dans ces deux branches, constatent les MC.

Entre 2008 et 2016, les dépenses concernant la logopédie à l'Inami sont passées de 58,79 millions en 2008 à 99,79 millions d'euros en 2016. Le coût de la kinésithérapie est, quant à lui, passé de 495 à

plus de 730 millions d'euros sur la même période.

"Les dépenses augmentent de manière spectaculaire depuis 2012. Les pourcentages de croissance sont intenable, avec un taux de croissance des soins de santé imposé à 1,5% par an. Les dépenses en logopédie augmentent de 6 à 7% par an!", alerte le secrétaire général des MC, Jean Hermesse, dans les colonnes du journal "L'Avenir".

Les MC plaident dès lors pour une limitation du nombre de formations, afin que le problème soit réglé "à la source". Une telle limitation pourrait se faire par le truchement de l'introduction d'un examen d'entrée. Du côté d'Axxon, l'association représentative des kinésithérapeutes en Belgique, on plaide également pour que le problème soit pris à bras-le-corps alors que la Belgique compte plus de 33 000 kinés, soit 7 000 de plus en quatre ans. (Belga)